

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3696 - Mardi 18 Août 2020 - Prix : 200 Fc

MAYOTTE-COMORES INDÉPENDANTES :

Pour H. Msaidié, les reconduites découlent de l'Accord de juillet 2019



FRANCE / COMORES

Reprise des reconduites de Mayotte vers Anjouan

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 août 2020

Lever du soleil:
06h 20mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fajr : 05h 07mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 17mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



COLLECTIVITÉS LOCALES

Azali promet de soutenir les Maires de l'Ile

Une rencontre entre le Président de la République et les Maires de l'île d'Anjouan pour une prise de contact a eu lieu la semaine dernière. Une rencontre fructueuse selon les premiers magistrats des communes de l'île.

Le Chef de l'Etat a reçu, dans l'après-midi du mardi 11 août au palais de Dar-Nour à Mutsamudu, les nouveaux maires élus de l'île d'Anjouan. Cette première prise de contact entre le Président Azali et les élus locaux a permis à ces derniers d'exprimer leur disponibilité à accompagner le président et son gouvernement dans la mise en œuvre du "Plan Comores Emergent" afin de pouvoir répondre aux attentes légitimes de la population comorienne dans son ensemble. « Nous sommes disponible à accompagner la politique de l'émergence initiée par le Président de la République » indique le Maire de la

commune de la Cuvette. A la sortie de cette rencontre, on lisait la satisfaction de ces derniers devant les cameras des journalistes. « Nous sommes rassurés par le président de la République et en retour, nous nous engageons à pour la solidarité, l'unité nationale et la paix sachant que ma commune est un berceau des facteurs qui font émerger des îles comme les autres, montre à son tour Mohamed Abdou Nassim, maire de Moya est optimiste de son côté. A Moya il y a deux centrales à énergie renouvelable et des grandes places et le parc forestier de Lingoni ».

Les Maires s'étaient rencontrés pour une prise de contact il y a une semaine avant l'arrivée du Président de la République à Anjouan. La mairie de Mutsamudu a été choisie pour abriter la première rencontre des maires de Ndzouani. Ils étaient tous présents pour formaliser l'Union des maires

d'Anjouan. C'est une rencontre d'échange, de prise de contacts et de solidarité entre les maires fraîchement élus. Pour la maire de Vouani, Madame Saanda, seul objet de la rencontre était de soulever le dysfonctionnement ou l'inopposabilité constaté dans certaines communes malgré la mise en place ou l'installation, la semaine dernière, de l'ensemble des mairies. « On se demande pourquoi jusqu'à présent l'équipe de mon adversaire refuse de libérer le bureau ? C'est justement parce que la mairie est construite dans leur village. En tout cas, j'ai saisi par courrier les entités compétentes pour réclamer mon droit. J'espère que ces autorités feront revenir raison à mon adversaire, je suis confiante », dit-elle.

Pour sa part, le chef de l'Etat s'est félicité de cette première rencontre « qui doit être suivie par d'autres ». Azali Assoumani, a par ailleurs, rappelé le rôle important



Rencontre entre le président Azali et les maires à Anjouan.

que doivent jouer les élus locaux, d'autant qu'ils vivent plus près des populations et sont confrontés à leurs difficultés quotidiennes. « Votre mission est difficile mais exaltante. Vous servez votre pays et votre peuple dans des conditions que tout le monde reconnaît », a-t-il

affirmé. Pour finir, le président Azali a réitéré sa volonté à travailler avec tous les maires sans distinction partisane, dans la perspective d'apporter les réponses appropriées aux problèmes des Comoriens.

NJ

EXAMENS NATIONAUX

Anjouan passe son Bac le plus calme de l'histoire



Pour la première fois de l'histoire Anjouan voit se dérouler un baccalauréat dans le calme absolu. Depuis samedi 15 août, le rythme est le même. La Covid-19 impose ses lois.

L'examen du baccalauréat a commencé samedi dernier dans l'ensemble des îles. A Anjouan, dans tous les sous-centres, l'examen se déroule dans un calme absolu. Une première pour l'île. Et comme en cette période de Covid-19, les candidats doivent obligatoirement porter leur masque et se laver les mains régulièrement. « Nous avons composé dans un calme absolu et toutes les mesures ont été prises

pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Une chose qu'on a bien respecté », indique Fatima Ahmed candidate de la série A4 du lycée annexe de Bandrani.

Selon les candidats rencontrés, l'épreuve de philosophie était abordable et la surveillance bien organisée. « Les épreuves sont bien passées. On a pu faire mieux que la moyenne, malgré les vacances forcées à cause du Coronavirus », avance Ali Abdou Toimim à la sortie des classes dimanche 16 août à Pomoni. Pour Moustadrane Combo, chef du sous-centre de Sima, le calme chez les lycéens est constaté. Et ajoute que « les choses ont commencé dans des bonnes conditions et on espère

terminer au même rythme ».

Pour cette année scolaire impactée par la Covid-19, les candidats plaident pour une souplesse à la correction, même si les épreuves ne sont pas trop difficiles. Au lycée de Mutsamudu, où on a l'habitude de voir beaucoup des parents dehors à attendre leurs enfants, cette année, c'est le désert. Zéro parent dehors au moment des épreuves. « Nous allons à l'université cette année. Donc, l'absence des parents dans les lieux d'examen n'est pas chose grave puisqu'on sait que nos parents sont notre premier soutien », lance Faidine Assane de la série A1.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

Rahama Said et Nicolas Moussa Mmadi convoqués à l'inspection du travail

Après son licenciement, Rahama Said n'a pas croisé les bras. Cette dernière a porté plainte à l'inspection du travail et une audience est prévue ce matin en présence du directeur général d'El-Maarouf, Nicolas Moussa Mmadi.

Rahama Said a été licenciée le 12 août suite à une grève des contractuels de l'hôpital El-Maarouf pour non perception de la prime Covid-19. Après avoir été licenciée « abusivement », cette sage-femme d'Etat n'a pas croisé les bras. Elle a porté plainte à l'inspection du travail,

qui n'a pas tardé à convoquer à son tour le directeur de l'hôpital El-Marouf ce mardi pour tenter une médiation. « Je ne peux rien faire que ça. Quant on est licencié, c'est là bas que tu dois aller. J'ai suivi les démarches administratives. J'ai déposé une requête à l'inspection du travail et on m'a convoqué ce matin à 9 h en présence du mon ancien patron. Je peux rien ajouter car maintenant, c'est mon avocat qui s'en occupe », a fait savoir Rahama Said.

Contacté par La Gazette des Comores, son avocat a montré que dans une telle situation, c'est à l'inspection du travail qu'il faut se

rendre. « Aujourd'hui, c'est l'inspection de travail qui doit chercher une solution à l'amiable. C'est-à-dire un terrain d'entente entre les deux parties. D'ailleurs, c'est l'objectif de l'inspection du travail. Chercher un terrain d'entente afin d'aboutir à une réconciliation entre les deux parties », explique Me Fahar, l'avocat de Rahama Said.

Et lui d'ajouter que « toutefois, si l'inspection du travail a réussi à avoir un terrain d'entente, la première des choses à faire est de réintégrer ma cliente. Au cas où cette réconciliation n'est pas possible, elle fera un document de non

réconciliation et ma cliente sera dédommée s'il le faut. Mais j'espère qu'il y aura une réconciliation entre les deux parties et ma cliente sera réintégrée. C'est ce que nous souhaitons ». Pour rappel, Rahama Said est une sage-femme d'Etat et elle a un statut de contractuel à l'hôpital El-Maarouf. Pendant 6 ans de travail avec persévérance, elle est licenciée pour avoir réclamé sa prime Covid-19 avec ses collègues.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MAYOTTE-COMORES INDÉPENDANTES :

Pour H. Msaidié, les reconduites découlent de l'Accord de juillet 2019

Pour le porte-parole du gouvernement, les reconduites à Anjouan des personnes considérées en situation irrégulière à Mayotte découlent directement de l'accord signé entre la France et les Comores en juillet 2019, à Paris. Quant à l'épineuse question du plan de réinsertion des jeunes rentrés de Mayotte, dont la plupart ont grandi dans la délinquance dans les zones défavorisées, M. Msaidié dégage l'enveloppe de 150 millions d'euros accordée par Paris, dont une partie est censée lutter contre le chômage. Interview.

Question : Les reconduites des « clandestins » de Mayotte vers Anjouan viennent de reprendre. Quel a été le deal entre Moroni et Paris après plusieurs mois de tensions ?

Houmed Msaidie : Il n'y a pas eu de deal. Il y a eu un accord entre les Comores et la France qui a été signé au mois de juillet 2019 pour

justement, entre autres, fixer les populations. Et plus particulièrement celle qui est la plus dynamique à savoir les jeunes qui sont toujours à la recherche du bien-être. Sachant qu'à Mayotte on déverse beaucoup d'euros, ils recherchent cet argent-là. Mais entretemps, beaucoup d'entre eux perdent leur vie en cours de route. Donc cet accord vise entre autres à changer la donne, à créer des emplois ici sur place. Comme vous le savez l'enveloppe globale pour trois ans s'élève à 150 millions d'euros. L'accent est mis sur les questions de santé et les questions d'emplois. Pourquoi ? Tout simplement parce que la plupart de ceux qui se rendent à Mayotte c'est soit pour des raisons sanitaires, soit pour des raisons économiques. Comme Mayotte n'arrive pas à résorber un budget de 400-600 millions d'euros par an, ces gens pensent pouvoir aller en bénéficiaire, comme ceux qui sont à Madagascar... En un mot comme en cent, nous, nous sommes plutôt

dans un accord global entre la France et les Comores qui consiste à fixer les populations par des projets bien définis pour au final empêcher à ce que les jeunes n'aillent perdre leur vie en traversant le bras de mer qui sépare Mayotte et Anjouan.

Question : Peut-on dire que les résidents de Mayotte qui étaient bloqués à Moroni et qui commencent à rejoindre leurs foyers en même temps que la reprise des reconduites, ont servi de monnaie d'échange dans cette affaire ?

HM : Non. Pas du tout. J'ai dit qu'on a signé un accord en juillet 2019. Tout ce que nous faisons actuellement découle directement de cet accord-là. Et ça a marché avant la pandémie de Covid-19. Ce n'est que pendant la crise sanitaire que les reconduites ont été interrompues. Aujourd'hui on s'est mis d'accord de reprendre à condition que ceux qui partent de Mayotte subissent des tests PCR.

Question : Quelles dispositions prises par Moroni pour assurer la réinsertion des jeunes qui ont grandi dans la délinquance à Mayotte afin d'éviter au pays une importation de la violence ?

HM : C'est vous qui dites qu'ils étaient des délinquants à Mayotte. La réalité est qu'aujourd'hui à Mayotte il y a une question sérieuse de délinquance qu'on ne voit ni à Anjouan, ni à Mohéli, ni à Ngazidja. Ceux qui retournent ne sont pas forcément des délinquants. En revanche il ne faut pas oublier qu'il y a un trafic d'êtres humains. Ceux qui traversent ce bras de mer paient beaucoup d'argent. Et qui perçoit cet argent ? Est-ce que ce sont seulement ceux qui sont dans les trois autres îles qui organisent ces voyages ou il y a des complices de l'autre côté ? J'ai pu comprendre qu'à un moment donné il y a eu des complices arrêtés à Mayotte. Et cela entre dans le cadre de la lutte contre le trafic humain. Je ne sais pas si ceux qui retournent sont des délin-

quants mais je sais qu'on a des projets pour résorber le chômage, plus particulièrement des jeunes, et ils (les projets, Ndlr) ont été négociés avec les partenaires bi et multilatéraux, dont la France. Les autorités actuelles ont compris qu'il fallait s'attaquer aux conséquences de l'occupation de Mayotte depuis l'avènement de l'indépendance parce qu'elles ont généré des distorsions qui déstabilisent aussi bien ceux qui sont à Mayotte que ceux qui sont dans les trois îles indépendantes.

Question : Un dernier mot ?

HM : Je dois revenir à la première question pour conclure que le deal dans un premier temps est de préserver la paix dans l'Archipel des Comores. Réduire les tensions entre les habitants de l'Archipel, continuer le dialogue avec tous les acteurs. Voilà le deal susceptible d'asseoir les bases d'un destin partagé.

Propos recueillis par TM

FRANCE / COMORES

Reprise des reconduites de Mayotte vers Anjouan

Le soir du vendredi 14 août dernier, le bateau Maria Galanta a déversé au port de Mutsamudu son deuxième lot de passagers venus de Mayotte. Ils étaient 90 personnes au total, dont 70 « clandestins » et 20 passagers ordinaires. Le premier lot depuis la reprise des reconduites était arrivé une semaine avant.

Les reconduites depuis Mayotte vers les Comores indépendantes ont commencé depuis le début du mois d'août. La société de transport maritime SGT, communément appelée Maria Galanta a déjà effectué deux voyages qui n'ont fait aucun bruit comme si la

discretion des opérations était de mise, surtout que le bateau n'arrive que tard dans la soirée. Pour le premier lot, le navire avait à son bord 57 « clandestins » et 17 passagers ordinaires.

Fait inhabituel, la gendarmerie nationale se devait d'escorter les passagers, lesquels ont quitté le port à la dérobée, en passant derrière le marché de Dodin. Même modus operandi vendredi 14 août dernier, où l'on comptait 90 personnes dont 70 « clandestins » et 20 passagers ordinaires.

Rappelons que pour cause d'épidémie de Coronavirus, les liaisons

maritimes et aériennes avec l'île de Mayotte, sous administration française, et les autres îles indépendantes, étaient suspendues. La mesure n'étant pas encore levée, le transport entre les deux destinations nécessite une dérogation. Selon une source portuaire, le bateau continuera à aller et venir pendant une durée indéterminée en cette période de restrictions aux frontières. En plus de cela, aucun test Covid-19 n'est effectué sur les arrivants. Ce qui n'est pas sans risque sur la santé publique.

Nabil Jaffar



La flotte SGTM au port de Mutsamudu.

TRANSPORT AÉRIEN

Vers une réouverture progressive des frontières aériennes

La question de la réouverture des frontières fera l'objet du conseil des ministres de ce mercredi 19 août. Au côté de l'aéroport de Hahaya, les dispositions sont de mise et des renforcements interviendront par la suite.

Comme les conditions sanitaires l'exigent, les dispositions devront être de mise pour permettre une réouverture des frontières aériennes. La pandémie de Covid-19 et les maladies infectieuses préoccupent le monde. Et pour éviter le pire, des mesures restrictives coordonnées sont nécessaires pour sauver des vies. Au niveau de l'Aéroport des Comores (ADC), l'aménagement a été fait au préalable. Des croix vertes pour distancier les personnes, des équipements de

protection pour le personnel, des marquages au sol, installation d'un scanner thermique. Toutes les précautions sont prises afin de limiter les risques et ralentir la progression de l'épidémie. Selon, le chargé de communication de l'ADC, le défi

majeur est de multiplier et améliorer les installations. « L'espace d'accueil devrait être revu pour assurer la sécurité des passagers ainsi que le personnel en question. Nous attendons un renforcement de capacité du gouvernement », souligne-t-il, avant

d'ajouter que « de notre côté, nous avons pris les dispositions nécessaires qu'elles soient sécuritaires ou sanitaires ».

De l'autre côté, des suggestions ont été remises à la coordination nationale dont la faisabilité des tests massifs pour le personnel de l'aéroport afin d'éviter les risques. Cela fait presque 5 mois, depuis la fermeture de vols internationaux, que l'aéroport échange avec le ministère de tutelle en concordance avec le ministère de la santé pour les précautions et le renforcement du dispositif afin d'éviter un rebondissement de la pandémie ou d'autres épidémies tel qu'Ebola, le choléra ou autres. Jointe au téléphone par La Gazette des Comores, le directeur général de l'ADC dit que la question du renforcement sera sur table lors

du conseil des ministres.

Pour rappel, un document technique de la protection de contrôles des infections a été élaboré par le ministère de la santé et l'OMS comportant les détails, les normes et les procédures efficaces de la lutte contre les infections. Ce document fait partie des piliers stratégiques fondamentaux qui vont stopper la chaîne de propagation. A ce niveau, l'OMS recommande la vigilance et le renforcement des mesures. En mémoire, dans une note circulaire du ministère de la santé, un programme du prélèvement des tests de covid-19 par la PCR est désormais disponible pour les voyageurs. Le prix est fixé à 30.000 KMF.

Andjouza Abouheir



SENSIBILISATION POUR LA PAIX À NGAZIDJA

La commune de Oichili Yadjou signe un pacte contre les conflits inter-villageois

La commune de Oichili Yadjou promet de travailler dans l'unité pour préserver la cohésion sociale dans les 10 villages composant la commune. La cérémonie s'est déroulée dimanche dernier dans un foyer de Koimbani, en présence de l'Ong Salam, principal initiateur de la cérémonie.

C'est auprès de l'ONG Salam que la commune de Oichili Yadjou a signé un protocole d'accord pour sensibiliser la population autour des valeurs de paix et renforcer la sécurité des personnes et des biens dans la région. Les deux parties ont convenu de supprimer les appellations des villages en plaçant la commune de Oichili Yadjou comme capitale et les autres

villages comme des quartiers de la commune. Lors de la signature qui a eu lieu ce week-end à Koimbani, Azhar Soulaïmana Mohamed, directeur exécutif de l'ONG Salam tient à rappeler que cela fait presque 6 ans que l'Ong travaille d'arrache pied pour instaurer la paix partout aux Comores. « Notre objectif est d'instaurer la paix et la stabilité dans tous les villages des Comores et c'est un travail qui se fait gracieusement », annonce-t-il.

D'après lui, une analyse faite par l'ONG Salam révèle 5 causes qui seraient, selon lui, sources des conflits inter-villageois. Il cite les compétitions du Football (68%), mais aussi le leadership, la politique, la diaspora qui nourrit parfois un conflit et les compétences des



uns et des autres, surtout les litiges fonciers. « C'est pourquoi, comme l'une des missions de l'Ong est la

prévention, nous sommes obligés de multiplier les rencontres similaires pour que les communes prennent

leur responsabilités », poursuit-il, avant d'ajouter que « les villes et villages doivent savoir qu'il n'y a pas de développements sans la paix et la sécurité ».

A l'issue de cette rencontre, une coordination composée d'un représentant de chaque village a vu le jour. Son rôle est de travailler sous la direction du maire, nouvellement élu, pour la stabilité de cette commune. Au nom de la commune, l'adjoint au préfet de Oichili-Dimani a tenu à remercier assistance et surtout l'ONG Salam pour cette initiative. Il rend grâce à Allah que tous les villages de Oichili se comportent comme des enfants issus d'une même famille.

Ibnou M. Abdou

FÉDÉRATION COMORIENNE DE BADMINTON

« A Maurice, on était battu, non abattu et ridiculisé »

En 2011, la Cboi avait organisé un tournoi amical à l'île Maurice. La Fcb, représentée par le jeune Singanien Souef, était présente à Port-Louis. Tombé dans une poule des morts, le Badiste (joueur de badminton) comorien n'a pas pu résister aux assauts du Mauricien, futur médaillé d'Or. « Je suis débutant. Mais, je n'ai pas été ridiculisé. Maurice est le grenier de la discipline. A la fin, mon adversaire a occupé le sommet du podium », déclara Souef de retour au bercail. (Voir la discipline en encadré)

Le tournoi de convivialité organisée à l'île Maurice en 2011 par la Confédération de Badminton de l'Océan indien (Cboi) constitue la 1ère expérience de la Fédération comorienne de Badminton (Fcb). A l'époque aux Comores, le badminton était un sport de masse, car moins connu. La compétition internationale, tenue à Port-Louis en 2011, a permis au novice ambassadeur du pays, Souef, de vivre l'ambiance du sport d'élite. Pour lui, le tirage au sort n'était pas clément. Le Badiste Souef est tombé dans une poule des morts, une poule où les adversaires comptabilisaient de longues expériences pratiques. Son 1er duel fut décevant. Il avait affronté la star locale, le Mauricien, futur médaillé d'Or. « Je suis débutant. J'ai perdu la victoire. Mais, psychologiquement, je tenu le coup. Le badminton est l'une des sport phares de l'Asie, zone où évoluent les concurrentes et concurrents mauriciens. Mon adversaire était couronné de la médaille d'Or », déclara Souef de retour au bercail.

Le badminton comorien avait commencé en 2006 à l'École Henri

Matisse, en simple et en double. « A l'époque, j'exerçais à l'École française, au titre de professeur d'Éducation physique et sportive (Eps). Parmi les disciplines pratiquées figurait le badminton. Il a bien séduit les enfants. La ferveur m'a motivé. J'ai aménagé un petit terrain chez-moi, à Djivani. Des collégiens et lycéens animaient le jeu. La naissance des équipes civiles n'a pas tardé », rapporte Laïthi Bacar Kassim.

Badminton club de Mitsamiouli, Club de Badminton d'Itsandra, Djabal club d'Icni et Espoir Sport de Moroni sont les 1ères équipes civiles constituées à Ngazidja. « Des confrontations de gala, des duels de séduction, etc. ont fasciné des villa-

ges. La discipline allait être un sport d'élite. Mais, depuis que le Comité Olympique a osé mettre en place une fédération fantôme en 2013, et à l'insu des équipes opérationnelles, le badminton est mort », regrette le pionnier de la discipline. Le ministère de la Jeunesse et des Sports est entrain de réorganiser les fédérations sportives, le badminton sera-t-il retiré de ses cendres. « Pourquoi pas ? La vérité éclatera. Les clubs vont se multiplier. Un championnat verra le jour. Le badminton va se frayer un chemin crédible dans l'Océan indien », rêve l'ex professeur d'Eps de l'École Henri Matisse de Hamramba.

Bm Gondet

Observation.

Le Badminton est un sport de raquette. Il oppose, soit deux joueurs (simple), soit deux paires (double), placés dans deux demi-terrains, séparés par un filet. Comme au tennis et au volley-ball, les Badistes (joueuses et/ou joueurs), marquent des points, en frappant un volant sorte d'une balle adaptée) à l'aide d'une raquette afin de le faire tomber dans le terrain adverse.

C'est un sport de convivialité et de compétition. Les clubs organisent souvent des animations et des petits tournois. Les Badistes les plus motivés progressent vite et s'orientent fréquemment vers le sport d'élite. De nos jours, cette discipline est olympique.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures pour la 8ème édition du SAIIT, Brazzaville-2020

Yaoundé, 23 juillet 2020

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise du 15 au 18 Octobre 2020 à Brazzaville (Congo), la 8ème édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation Technologique (SAIIT) sous le thème « Propriété Intellectuelle, Innovation et défis sanitaires ».

Le SAIIT a pour objectifs :

- de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations technologiques susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les États membres de l'OAPI ;
- de promouvoir les projets innovants et / ou nouveaux produits ou services.

Le présent appel à candidatures est lancé pour sélectionner les meilleures inventions et innovations technologiques relevant prioritairement de la santé et des domaines connexes.

Cet appel à candidatures est ouvert aux inventeurs, aux chercheurs, aux institutions de recherche & développement, aux établissements

d'enseignement, aux écoles d'ingénieurs et aux entreprises des États membres de l'OAPI.

La sélection des inventions et innovations technologiques se fera sur la base des critères de nouveauté, de niveau d'inventivité et d'opportunité commerciale.

Plusieurs prix dont le Grand Prix du Président de la République du Congo seront décernés aux meilleures inventions et innovations technologiques présentées au SAIIT.

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au siège de l'Organisation, auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI (SNL) ou par voie électronique à l'adresse : oapi@oapi.int. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 août 2020.

Les renseignements complémentaires et les formulaires d'inscription sont à trouver sur les sites web : www.oapi.int ou www.oapi.int/saiit.

A Propos de l'OAA...

L'OAPI est l'Office intergouvernemental des 17 États membres chargé de délivrer les titres

de propriété industrielle, notamment les brevets d'inventions et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou de services, des dessins ou modèle industriels et des obtentions végétales. L'OAPI est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle à des fins de développement dans les États membres.

États membres de l'OAPI :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)

Place de la Préfecture
B.P. 887 YAOUNDE, Cameroun
Tél. (+237) 222 205 700/699 314 6721677 314 084